
FOCUS SUR L'ACTIVITE DES PSYCHIATRES LIBERAUX DU GRAND EST
DANS VOTRE DEPARTEMENT : LES ARDENNES

La densité des psychiatres libéraux ardennais est particulièrement basse (2,2 pour 100 000 habitants, pour une moyenne régionale à 5,4 et nationale à 7,7).

Sur le plan des caractéristiques démographiques, la proportion des psychiatres libéraux âgés de plus de 60 ans est légèrement plus élevée, en comparaison aux autres départements de la région (50 % versus 47 %).

La quasi-totalité des psychiatres libéraux ardennais exercent en secteur 1. Une très faible proportion d'entre eux (17 % versus 25 % au niveau régional) associe une activité salariée à leur statut libéral.

Concernant l'activité, la file active des Ardennes est la plus forte de la région Grand Est (482 versus une moyenne régionale de 325).

En revanche, la moyenne d'actes pour 1 000 habitants est relativement faible (56 pour une moyenne régionale à 134).

Les actes de « consultant » sont particulièrement nombreux, largement à la première place de la région (120 pour une moyenne régionale à 10).

C'est également le cas des actes « en urgence » (49 pour une moyenne régionale de 20).

A l'inverse, on ne relève, dans les Ardennes, aucun acte en CCAM pour les psychiatres libéraux.

Une très grande majorité des consultations se fait dans le cadre du parcours de soin (91 % pour une moyenne régionale à 85 %).

En ce qui concerne la répartition des actes selon l'âge de la patientèle, les psychiatres libéraux ardennais se distinguent avec la première place régionale pour les consultations des jeunes de moins de 16 ans (285 versus 164).

Ils soignent également plus fréquemment que dans le reste de la région, des patients âgés de plus de 70 ans (152 versus 120).